

**Accord de libre échange international pour la « libéralisation des marchés »  
En tant qu'un instrument équivoque de l'échec  
par Wilhem Neurohr**

Comme exemple en plus petit pour l'accord de libre échange TTIP, on renvoie à l'accord de libre échange nord-américain NAFTA (« *North American Free Trade Agreement* »)<sup>1</sup> de 1994, entre les USA, le Canada et le Mexique (dont les réussites économiques sont à vrai dire à double tranchant et contestées, comme déjà signalé). En tout, il existe au plan mondial 3 000 accords de libre échange<sup>2</sup> entre les États. Car les accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux ont déjà une plus longue histoire, de laquelle malheureusement ont résulté plutôt des insuccès, avec un bilan d'échec constant quant à représenter des « conventions commerciales loyales » :

Voici déjà 67 ans, en octobre 1947, fut signé à Genève l'accord douanier général GATT (« *General Agreement on Tariffs and Trade* »)<sup>3</sup> entre 23 membres fondateurs (dont les USA, la Chine, l'Australie), avec l'objectif d'écarter les droits de douane et les entraves posées au commerce, presque comme base de la globalisation actuelle (à l'avantage des nations industrielles occidentales et des grands consortiums et au désavantage, avant tout, des pays en voie de développement et de leurs petits paysans). L'Allemagne entra dans l'accord en octobre 1951. Depuis 1948, lors de huit cycles de négociations les droits de douane furent d'abord baissés constamment ainsi que les législations modifiées, qui « mirent en route » la circulation libre des marchandises et de l'argent, ainsi qu'également les standards d'environnement et sociaux.

Le 15 avril 1994, fut fondée, après sept années de négociation dans ce qu'on a appelé « l'*Uruguay-Round* », l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en tant qu'organisation internationale pour la réglementation des relations économiques et commerciales, avec son siège à Genève. En font partie, entre temps, 159 ou selon le cas 160 États membres<sup>4</sup>. L'OMC, à côté du FMI (Fond Monétaire International) et de la Banque mondiale, est l'une des organisations internationales centrales qui traitent de la politique commerciale et économique au niveau global et qui a, avant tout, une fonction coordinatrice et d'arbitrage des conflits.<sup>5</sup> Par l'OMC furent repris, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1995, l'accord du GATT, ainsi que d'autres accords comme le GATS (Accord sur le commerce libre des services) et le TRIPPS (Accord sur l'utilisation de la propriété intellectuelle. Elle s'engage expressément pour la privatisation des missions de l'État.<sup>6</sup> Avec l'Agenda de développement de Doha (« *Doha Development Agenda* »), les États membres de l'OMC voulurent poser le commerce global sur une base nouvelle.<sup>7</sup> Déjà l'agenda des négociations fut longuement contesté. En novembre 2001, la conférence des ministres de l'OMC se réunit lors du premier cycle des négociations de Doha au Qatar, avec le but d'ouvrir plus les marchés et de mieux associer les pays en voie de développement dans le système du commerce mondial.

**Les insuccès des « cycles de négociations de Doha » de l'OMC désavantagent les pays en voie de développements**

Les nations industrielles voulaient pour cette raison rappeler que les cycles de négociations de Doha étaient compris comme des « cycles de négociation pour le développement » où les intérêts de pays moins développés étaient plus fortement pris en compte. Originellement, l'accord devait être prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Comme point capital des négociations, les membres de l'OMC fixèrent la suppression des douanes agraires et les subventions pour les produits agricoles, des droits de douane plus bas pour les produits industriels ainsi que la libération du secteur des prestations de services. D'autres thèmes étaient et sont encore, entre autres, les règles « *anti-dumping* », les questions d'environnement et la « protection de la propriété spirituelle [ou intellectuelle pour les matérialistes, *ndt*] », (protection des brevets) — qui, par exemple, rendent plus difficile l'accès aux médicaments.<sup>8</sup>

Après, en tout, huit cycles de discussions sur le libre échange, la plupart sans succès, se formèrent finalement de nombreux groupes de pays. En particulier, les pays en développement ou au seuil du développement, s'étaient organisés de cette manière pour mener à bout leurs intérêts contre les nations industrielles. Une position sur un thème isolé unissait de manière multiple les groupes. C'est pourquoi quelques pays appartenaient à plusieurs associations, avec à chaque fois divers partenaires. Parmi les plus connus, il y avait le groupe des 20. Il naquit sur le terrain avancé de la conférence des ministres de l'OMC à Cancun, en 2003. Sous la direction de la Chine et avec l'Inde et le Brésil se forma alors un puissant

<sup>1</sup> <http://de.wikipedia.org/wiki/Nordamerikanisches-Freihandelsabkommen>

<sup>2</sup> FAZ du 25.01.2014

<sup>3</sup> [http://www.wasistwas.de/aktuelles/artikel/link//603ed28696/article/deas-gatt-abkommen.html?tx\\_ttnews\[backPid\]=10](http://www.wasistwas.de/aktuelles/artikel/link//603ed28696/article/deas-gatt-abkommen.html?tx_ttnews[backPid]=10)

<sup>4</sup> WTO-Webseite ainsi que [http://de.wikipedia.org/wiki/Liste\\_der\\_Mitgliedstaaten\\_der-WTO](http://de.wikipedia.org/wiki/Liste_der_Mitgliedstaaten_der-WTO)

<sup>5</sup> WTO-Webseite ainsi que celui de la Banque centrale pour la formation politique et <http://fr.wikipedia.org/wiki/OMC>

<sup>6</sup> Voir la circulaire *Dreigliederung* n°2/2002 et 4/2001 ainsi que 2/2002 entre autre.

<sup>7</sup> <https://www.tagesschau.de/wirtschaft/doharund102.html>

<sup>8</sup> *Ebenda*

contrepoids aux USA et à l'UE. Le groupe le plus gros des pays en développement se retrouva dans le groupe des 90 (G90).

Toutes les tentatives d'équilibrer les intérêts divergents des membres de l'OMC dans un compromis d'ensemble, ont échoué jusqu'ici. Les gouvernements ont avant tout en vue les entreprises de leur propre pays. Assujettis à leur capacité de concurrence sur le marché mondial, ils poussent dans quelques branches à une ouverture des marchés et en restent au protectionnisme dans d'autres. Après l'échec de la conférence de l'OMC, à Cancun, en 2003, une convention cadre marqua, en juillet 2004, le point de départ pour la continuation des cycles de Doha. À Hongkong, les nations industrielles votèrent, en décembre 2005, certes la fin des subventions des exportations agricoles jusqu'en 2013. Mais sur d'autres points capitaux, on n'en vint à aucune union.

Dès lors les négociations se déroulèrent opiniâtement et se retrouvèrent parfois au bord d'un échec définitif. Le cycle des négociations de juillet 2008 à Genève passa d'abord, eu égard aux éminentes élections présidentielles US, comme celui de la dernière chance pour une conclusion des cycles de négociations de Doha. Mais de nouveau, il n'y eut pas d'union. Lors du sommet du G20 des grands pays industriels et ceux qui sont au seuil, à Toronto en juin 2010, les chefs d'États et de gouvernements prirent congé en ayant pour objectif de mener les négociations à la conclusion jusqu'à la fin de 2010.<sup>9</sup>

Déjà, après la clôture de la conférence des ministres de l'OMC, à Genève en 2009, le représentant d'Attac, présent sur le lieu, Johannes Lauterbach, remarqua : « Le système de l'OMC est à bout », après qu'il n'a montré « aucune trace de discernement du rôle dévastateur du régime de libre échange pour la crise de la faim », ni qu'il est prêt ou en situation de « tirer les leçons du rapport de cette dernière avec la dérégulation des marchés financiers ». <sup>10</sup> Pour les pays en développement, on se disait prêts du bout des lèvres, sans suite. Même l'attachement à l'objectif d'en finir avec le cycle de négociations de Doha, montre, selon l'opinion d'Attac, l'incapacité de l'OMC à discuter des problèmes fondamentaux pour résoudre les crises économiques globales et le changement exigé de manière urgente du système commercial mondial. <sup>11</sup> Malgré cela, on célébra, en décembre 2013, la « percée lors de la conférence en Indonésie » comme « la première conclusion d'un accord sur la libération du commerce mondial depuis sa création en 1995 ». <sup>12</sup>

### **Les récentes négociations à Bali furent-elles la fin effective de l'OMC ?**

Sur les récentes séries de négociations de Bali, en décembre 2013, prisées comme un « nouveau commencement », les négociateurs avaient encore visé une union lors de sessions de nuit, en ayant concédé des allègements flexibles des droits de douane et du commerce, pour les pays les plus pauvres. <sup>13</sup> Les plus pauvres des pays en voie de développement obtinrent un meilleur accès aux marchés des pays industriels au seuil. L'aide au développement dans le domaine du commerce doit être renforcée. Au-delà, la suppression des subventions à l'exportation dans le commerce agricole est prévue, avec un léger avantage pour les pays en développement dans le domaine agricole. L'Inde, avant tout, avait persisté à subventionner ses produits alimentaires. Il devint visible que la sécurité alimentaire est inconciliable avec les représentations du commerce de libre échange de l'OMC, en cela les négociations avaient presque échoué. <sup>14</sup>

Entre autres, les États se sont ensuite pourtant mis d'accord, au profit des pays les moins développés, pour supprimer toutes les sortes de subventions à l'exportation, y compris le crédit d'exportation subventionné et de présenter des mesures correspondantes transparentes. Des facilitations au commerce furent décidées pour tous au moyen d'une « suppression des obstacles bureaucratiques à l'importation ».

Il est vrai que les accords de Bali ne constituent que moins de 10% des réformes, que l'agenda de développement de Doha avait originellement prévues. Pour beaucoup de ce qui fut décidé, ce ne sont que déclarations d'intentions. On critique aussi le « paquet de Bali » car, dans le domaine du commerce des prestations de services, très peu de chose seulement fut réalisé, quoique le commerce international des services soit devenu un facteur clef-effectif de la globalisation. Dans quelle ampleur l'union obtenue à Bali des États membres de l'OMC est ratifiée et transposée effectivement, cela n'est pas encore en vue. Jusqu'à

---

<sup>9</sup> <https://www.tagesschau.de/wirtschaft/doharunde102.html>, ainsi que [http://www.swp-berlin.org/de/publikationen/swp.studien-de/swp-studien-detail/article/doha\\_runde\\_der\\_wto.html](http://www.swp-berlin.org/de/publikationen/swp.studien-de/swp-studien-detail/article/doha_runde_der_wto.html), en outre <http://www.de.wikipedia.org/wiki/Doha-Runde>

<sup>10</sup> *Ebenda*

<sup>11</sup> *Ebeeda*

<sup>12</sup> Yahoo informations du 07.12.2013

<sup>13</sup> <http://www.handelszeitung.ch/politik/durchbruch-bei-der-doha-runde-der-wto-533539> et

<http://www.gvw.com/aktuelles/newsletter/trade-news-de/januar-2014/wto-recht-doha-runde-kommt-auf-bali-wieder-in-die-gaenge.html>

<sup>14</sup> taz en décembre 2013.

sa transposition, il pourrait se passer des années.<sup>15</sup> Quant à ce que l'union espérée à Bali produise effectivement « l'élan attendu pour le commerce mondial », on peut en douter de manière multiple tout comme de l'attente de « nouveaux emplois par millions » et de « milliards de Dollar d'économies en coûts ».<sup>16</sup>

Le résultat n'est donc pas si enivrant, comme cela en avait tout d'abord l'apparence. Pour de nombreux observateurs, Bali ne fut pas un commencement, mais au contraire « véritablement la fin de l'OMC »<sup>17</sup> comme seule et unique préparation politique de la voie de la globalisation, dont les structures ne se sont pas adaptées aux changements mondiaux du 20<sup>ème</sup> siècle. Peu de gens seulement déplorent l'OMC qui connaît maintenant avec le TTIP, une perte définitive de signification. Certes, on lutta avec émotion pour en arriver aux compromis, avec lesquels les ministres du commerce de 159 pays, après des années de négociations (avec le très lourd et bloquant principe de l'unanimité) se sont mis d'accord pour en arriver à un nouveau traité. Mais en y regardant de plus près, les résultats sont très modestes et la voie multilatérale semble être arrivée à sa fin.

### **La fin des traités multilatéraux au profit des traités bilatéraux.**

« Au plus tard, depuis la crise des marchés financiers, il y a de plus en plus de grains de sable dans les rouages du commerce mondial ». Les économies nationales qui s'élèvent veulent plus de dialogue participatif et moins de tutelle occidentale (américaine). « Elles veulent co-déterminer les règles du jeu de la globalisation »<sup>18</sup> À cause des intérêts de plus en plus variés entre les États occidentaux, d'une part, et les pays qui aspirent à s'élever, de l'autre, on parvient de plus en plus rarement à trouver des compromis de validité mondiale. C'est pourquoi la tendance se renforce à des négociations et à des accords bilatéraux, comme le NAFTA, par exemple, et plus récemment, le TTIP. Tout autour de l'Océan Pacifique est censé naître aussi (il est vrai sans la Chine) une zone géante de libre-échange.

Au dernier jour des cycles de négociations de Bali, débuta aussitôt un nouveau cycle sur le partenariat trans-pacifique avec 12 pays qui le bordent (USA, Mexique et Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Brunei, Malaisie, Singapour, Vietnam et aussi Chili et Pérou). L'accord TTIP planifié est, selon la conception des Organisations humanitaires, « le plus nuisible de tous les traités de commerce de tous les temps ».<sup>19</sup> Les organisations des droits de l'homme et de protection de l'environnement comme *Earthlink* ou *Urgewald*, reprochent à de nombreux grands consortiums d'engendrer des milliards de profit par des violations des droits de l'homme, par l'exploitation et la destruction de l'environnement (L'exploitation en tant que modèle d'affaire — principalement dans les branches de l'énergie, des mines, de l'agriculture et de l'armement.) Mais cela n'est pas l'objet de l'accord de libre échange. Et pourquoi pas ?

### **Sozialimpulse N°1/2014.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

---

<sup>15</sup> [www.gvw.com/aktuelles/newsletter/trade-news-de/januar-2014/wto-recht-doha-runde-kommt-auf-bali-wieder-in-die-gaenge.html](http://www.gvw.com/aktuelles/newsletter/trade-news-de/januar-2014/wto-recht-doha-runde-kommt-auf-bali-wieder-in-die-gaenge.html)

<sup>16</sup> Prof. Thomas Straubhaar (Université de Hambourg, expert pour les relations commerciales internationales et directeur commercial de l'Institut d'économie mondiale hambourgeois HWWI), voir aussi : <http://www.welt.de/wirtschaft/article122726072/bali-ist-kein-Neuansfang-sondern-das-Ende-der-WTO.html>

<sup>17</sup> *Ebenda*

<sup>18</sup> *Ebenda*

<sup>19</sup> taz du 9 décembre 2013, page 9.